

CONSOMM'ACTEURS GENNEVILLIERS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE DU 17 janvier 2018

Présents : Réjane Abdo, Marie Benassi, Hélène Comito, Emmanuelle Deligny, Jacqueline Fleuret, Anne Girard, Marix Jumel, Claudine Kolikoff, Michèle Legal, Viginie Poulard.

La saison d'hiver

Village : 41 paniers dont 26 petits et 15 grands avec 4 personnes nouvelles. Les difficultés de gestion se confirment pour le Village où il faut absolument trouver d'autres personnes pour compléter l'équipe composée essentiellement de Michèle et Emmanuelle plus Elsa pour les œufs et le chèvre.

Agnettes : 75 paniers dont 46 grands et 29 petits . L'accroissement du nombre de paniers est lié à la demande et aussi à la possibilité pour Ludovic de nous fournir. C'est le nombre maximum au vu des nombreuses activités au moment des distributions qui demandent toujours la présence de plusieurs « référents ».

En ce qui concerne les œufs et les chèvres gérés par Claudine avec Anne : pour la saison d'été un contrat œufs sera signé pour 6 mois, calé sur les légumes, soit de avril à octobre, mais avec une interruption de 3 mois (juin, juillet, août) demandée par la productrice. Cela pour rendre plus simple la signature des contrats. Pas de changement en ce qui concerne les fromages de chèvres.

Pour information : les contrats œufs portent sur 714 œufs aux Agnettes et 122 au Village.

Les cotisations pour 2018 :

Comme prévu elles seront à faire payer dès la distribution du 24 janvier. Le principe acté pour les deux groupes : les nouvelles personnes adhérant au moment de la nouvelle saison d'été paient la cotisation 2018, celles qui prennent un panier légumes en octobre ne paient qu'au début de l'année suivante.

La collecte des cotisations doit être faite de façon plus rigoureuse, en particulier pour les personnes qui n'ont pas un panier de légumes. Les référents poisson et pommes veilleront à faire payer les cotisations liées à lui produit en s'assurant simplement de savoir si la cotisation a été payée. Les talons et les chèques ou espèces seront centralisés ce qui permettra de faire un vrai décompte de nos adhérents.

L'Assemblée Générale Consomm'acteurs : elle est fixée au lundi 12 février à 19h 30 au local AGIR des Agnettes (la ferme de l'Horloge est fermée le lundi).

Agrocité : sa construction est bien avancée. L'ouverture est annoncée pour la Semaine du Développement Durable soit du 11 au 14 avril. La distribution du groupe Agnettes pourra s'y dérouler. A prévoir : des éléments de rangement plus importants qu'au local AGIR.

A prévoir : tenue d'un stand aux Sévines le 11 avril comme les autres années dans le cadre de cette même semaine

La Boutique : après la constitution de l'association « La Gennevilloise » et tandis que l'OPH va commencer les travaux au local 39 rue Victor Hugo, l'heure est au recrutement des adhérents. Les inscriptions se font pour l'instant aux Agnettes au moment des distributions ; elles se feront aussi au Village au cours des prochaines semaines. La prochaine réunion pour la boutique est fixée au 31 janvier aux Agnettes.

Le contrôle des AMAP : depuis plusieurs mois une campagne de contrôle des AMAP a été engagée sans doute du fait de la volonté de voir le mouvement citoyen prendre trop

d'ampleur. Ce qui est contrôlé dans les AMAP c'est en particulier la certification bio des producteurs, le fait que ceux-ci soient présents au moment des distributions (ce qui n'est pas possible pour tous les producteurs), et aussi qu'il n'y ait pas de revente des produits. Il est proposé de constituer un dossier utilisable en cas de contrôle.

La prochaine réunion aura lieu après l'Assemblée Générale et l'élection du nouveau CA

Hélène Comito